

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 28 novembre 2000 à 23 h 10, à la salle Flore laurentienne, située au siège social de la Commission scolaire Marie-Victorin, 13, rue St-Laurent Est, à Longueuil.

Présences

Commissaires :

Mesdames : Lucie Désilets, Fernande LeBlanc-Sénéchal

Messieurs : Michel Chamberland, Normand Héroux, Yves Langevin, Jean Létourneau

Formant quorum sous la présidence de madame Fernande LeBlanc-Sénéchal.

Commissaires
représentant
les parents :

- du primaire : Madame Johanne Gaudreau

- du secondaire : Monsieur Claude Roy

Sont également
présents :

Monsieur Serge Lefebvre, directeur général
Monsieur Rolland Descheneaux, secrétaire général
Madame Huguette Richard, directrice générale adjointe
Monsieur Antonio Pellegrino, directeur général adjoint

Absence

Monsieur Serge Mainville

Ouverture de
la séance

Madame Fernande LeBlanc-Sénéchal déclare la séance ouverte. Il est précisément 23 h 10.

21-CC-2000-2001
Adoption de
l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par madame Lucie Désilets que l'ordre du jour soit adopté.

Adoptée unanimement

Ordre du jour

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance et moment de réflexion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbal :
 - 3.1 Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 24 octobre 2000
4. Questions orales du public
5. Affaires de la Direction générale
6. Affaires du Secrétariat général
7. Affaires du Service de la formation générale des jeunes
8. Affaires des services complémentaires
9. Affaires du Service des ressources humaines
10. Affaires du Service de l'organisation et du transport scolaires
11. Affaires du Service des ressources financières et de l'approvisionnement :
 - 11.1 Achat d'une poinçonneuse pour le Centre de formation professionnelle de l'école Gérard-Filion - Octroi de contrat
12. Affaires du Service des ressources matérielles :
 - 12.1 PCP-087/147 - École Saint-Jean-Baptiste - Chaufferie
13. Affaires du Service du développement institutionnel

14. Affaires du Service des technologies de l'information
15. Affaires du Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes
16. Autres points
17. Question orales du public
18. Parole aux commissaires
19. Parole aux commissaires représentant les parents
20. Ajournement ou clôture de la séance

22-CE-2000-2001
Adoption du
procès-verbal

IL EST PROPOSÉ par monsieur Normand Héroux que le procès-verbal de la séance ordinaire du 24 octobre 2000 soit adopté avec dispense de lecture et sans modification.

Adoptée unanimement

23-CE-2000-2001
Acquisition d'une
poinçonneuse à
commande
numérique

ATTENDU QUE la Commission a procédé à un appel d'offres, sur invitation, pour la fourniture d'une poinçonneuse à commande numérique;

CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions et la recommandation faites par le Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes;

CONSIDÉRANT que le modèle VIPROS 255 a un châssis qui permet plus de précision;

CONSIDÉRANT que les logiciels fournis sont plus flexibles et polyvalents en acceptant des fichiers DXF (autocad);

CONSIDÉRANT que la poinçonneuse D'AMADA est plus répandue dans les industries de fabrication métallique au Québec;

CONSIDÉRANT que cet achat pourra éventuellement faire l'objet d'une allocation spécifique du ministère de l'Éducation;

CONSIDÉRANT que le secteur de la formation professionnelle dispose du budget nécessaire;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Létourneau :

QUE le contrat de fourniture d'une poinçonneuse soit accordé à AMADA CANADA LTÉE pour un montant de 358 000 \$ avant taxes, aux conditions stipulées à l'appel d'offres et à la soumission du 7 août 2000.

Adoptée unanimement

24-CE-2000-2001
PCP087/147 -
École Saint-Jean-
Baptiste - Chaufferie

CONSIDÉRANT que cinq (5) firmes ont été invitées à soumissionner;

CONSIDÉRANT que quatre (4) firmes ont déposé une soumission;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme « Consulgaz inc. », experts;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Normand Héroux :

QUE le contrat pour le projet PCP087/147 - École Saint-Jean-Baptiste, chaufferie, soit accordé à la firme « Région Centre Gaz Naturel inc. », plus bas soumissionnaire conforme, pour un montant total de 129 800 \$, taxes incluses, selon le tableau comparatif d'ouverture de soumissions du jeudi 16 novembre 2000 déposé par le Service des ressources matérielles;

QUE la directrice du Service des ressources matérielles soit autorisée à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée unanimement

25-CE-2000-2001
Clôture de la
séance

IL EST PROPOSÉ PAR madame Johanne Gaudreau que la séance soit close.

Adoptée unanimement

Il est précisément 23 h 19 lorsque les délibérations prennent fin.

L.I.P., a. 170

Présidente

Secrétaire général
